

AA/EA

	Date	Décision	Nature	Folio n°
SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	05.03.2025	D1	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT				

DECISION

par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES REGIE DE RECETTES CONSTITUTION
--------------	--

A la date ci-dessus, la Présidente de Normand'innov',

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2025-85 du 7 février 2025, reçue en sous-préfecture le 10 février suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée syndicale,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Syndical	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	05 MARS 2025
Date de mise en ligne sur le site internet	05 MARS 2025

A compter du 20 mars 2025, il est décidé la création d'une régie de recettes dénommée « Centre d'essais dynamiques ».

Les caractéristiques de cette régie sont :

- Fonctionnement : du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Nature des produits : la régie encaisse les produits suivants : Prestations liées aux essais du Centre dynamique, les pénalités de retard
- Mode de recouvrement : Virement bancaire
- Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur, ès qualité auprès de la Direction départementale des Finances Publiques d'Alençon
- Maximum de l'encaisse : 200.000 €
- Indemnité de manquement des fonds allouée au titulaire (au taux et conditions en vigueur pour la tranche correspondante)

La Présidente décide :

DE CREER une régie de recettes pour la perception des recettes liées au fonctionnement du Centre d'essais dynamiques.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président



Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20250305-D1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025
Publication : 05/03/2025